



CAPL LA Agrégés – 19-03-2019

DECLARATION ELUS SNES-SNEP-FSU

« Considérant les difficultés rencontrées par les commissaires paritaires pour la préparation de cette CAPL, dues à une transmission tardive des documents préparatoires, les élus SNES-SNEP-FSU tiennent à réaffirmer leur attachement à un paritarisme constructif et ambitieux. Ils demandent donc que soient dorénavant respectés les délais de transmission des documents conformément au règlement intérieur rappelé lors de l'installation des commissions paritaires (CAPA du 31 janvier 2019). Dans le même esprit de défense d'une gestion paritaire des sujets concernant les personnels de l'Education nationale, ils dénoncent avec la plus vive inquiétude le projet de loi de réforme de la fonction publique porté par le gouvernement actuel qui vise, entre autres, à vider de leur sens les commissions administratives paritaires. Ce projet, s'il était adopté, marquerait une régression sans précédent des droits fondamentaux des agents de la fonction publique. Il témoigne d'ores et déjà d'une incompréhension totale de la demande de transparence et d'équité, exprimée chaque jour plus fortement par une immense majorité de nos concitoyens. Les élus ici présents s'y opposent avec la plus vive fermeté. »